



Mairie
6 bis Place Saint Gilles
72540 Chemiré en Charnie

**PROCES VERBAL de séance
du Conseil Municipal
du 9 Septembre 2022**

Le 9 septembre 2022 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Chemiré en Charnie, se sont réunis, sous la présidence de M. Jean Paul COQUILLE, Maire.

Date de convocation	2 septembre 2022	Date d'affichage	2 septembre 2022
Nombre de membres			
Afférents au Conseil Municipal :			11
En exercice :			10
Qui ont pris part à la délibération :			07

Etaient présents : Mmes et MM. Martine LETOURNEUR, Mickaël FEUVRIER, Nicolas PADOIS, Anne MOLARD, Ingrid CATE.

Absents excusés : M Christophe KRAKUS qui a donné pouvoir à Mme CATE.

Absents : Mmes et MM. Patrice COUTELLE, Solène LOYER, Marion MARIE.

Monsieur Nicolas PADOIS a été nommé secrétaire.

Le conseil municipal a arrêté le Procès-Verbal de la réunion du **1^{er} Juillet 2022**.

2022-09-d1

Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Loué

Lors de la réunion relative aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Loué, la commune de Loué et les communes associées ont arrêté la participation des communes associées au montant de 910 € par élève pour 2022.

Le conseil municipal donne son accord pour une participation de 910 € par élève pour l'année 2021-2022.

Concernant les frais de cantine et de garderie, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention pour une participation correspondant au coût de fonctionnement par élève de 172 € pour la cantine et de 4 € pour la garderie.

(Pour : 7, contre : 0, abstention : 0)

2022-09-d2

Déclaration d'intention d'aliéner 5 rue Bourdon Durocher parcelle B465

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de Maître LEPRINCE-VERON, notaire à Loué, une déclaration d'intention d'aliéner pour la propriété située 5 rue Bourdon Durocher parcelle n° B 465

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption, sur le bien ci-dessus référencé.

2022-09-d3

Déclaration d'intention d'aliéner 2 rue Eugène Chauvelier parcelles B528, B535, B538

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de Maître LEPRINCE-VERON, notaire à Loué, une déclaration d'intention d'aliéner pour la propriété située 2 rue Eugène Chauvelier parcelles n° B 528, 535, 538.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption, sur le bien ci-dessus référencé.

2022-09-d4

Devis de Terrassement et pose de jeux

Dans le cadre de la création de l'aire de jeux, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le devis de l'entreprise SARL Chanteau de Joué en Charnie d'un montant de 9065.30 € HT pour la réalisation des travaux de terrassement et pose de jeux, et autorise Monsieur le Maire à signer le devis. La dépense sera imputée en investissement au compte 2188 opération 20.

2022-09-d5

Devis Achat de jeux

Dans le cadre de la création de l'aire de jeux, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le devis de l'entreprise : L'Echo Technique - Direct Jeux d'un montant de 8019.22 € HT pour l'achat d'une structure

bois, d'un portique et d'un panneau d'information. La dépense sera imputée en investissement au compte 2188 opération 20.

2022-09-d6

Devis Restauration du Christ en Croix

Le conseil municipal par délibération du 25 février 2022 avait autorisé Monsieur le Maire a signé le devis de Mme Grenouilleau d'un montant de 5250 € HT pour la restauration du Christ en Croix. Ce devis n'a pas pu être signé avant les accords de subvention, Mme Grenouilleau a réactualisé son devis pour un montant de 5580€ HT suite à l'augmentation de la prestation échafaudage.

Le conseil municipal à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le nouveau devis d'un montant de 5580 € HT.

2022-09-d7

Décision modificative n°2 Budget Principal

Le conseil municipal vote les modifications suivantes au budget primitif Commune 2022

Investissement Dépenses			Investissement Recettes		
Op 61 compte 2161	Œuvre d'art	+ 400	1328	Subvention	+ 400
	TOTAL	+ 400		TOTAL	+ 400

(Pour : 7, contre :0, abstention :0)

2022-09-d8

Indemnité de gardiennage d'église

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la reconduction de l'indemnité de gardiennage d'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de ne pas attribuer l'indemnité de gardiennage d'église.

(Pour : 0, contre : 4 abstentions : 2)

Questions diverses

OFNIBUS Résidence d'archives itinérante, mémoire filmique

L'association OFNIBUS sera présente à la Salle de Chemiré en Charnie du 23 au 25 octobre 2022 de 10h à 17h, l'objectif est la sensibilisation à la mémoire filmique, la collecte et la numérisation.

Une projection publique aura lieu au Courmesnil de Loué le 25 octobre à 19h30.

Prix concours de fleurissement et accueil des nouveaux habitants

La date retenue pour la remise des prix du concours de fleurissement et l'accueil des nouveaux habitants est le 23 octobre 2022

Cimetière

La procédure de reprise de 6 concessions en état d'abandon démarrera le 20 octobre 2022.

Projets

Monsieur le Maire évoque le projet de construction d'un hangar de stockage du matériel et la suppression de l'actuel garage. Et propose aux membres du conseil municipal de réfléchir à la pose d'un panneau d'affichage public.

Date de la prochaine réunion : vendredi 21 octobre 2022.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h45.

Le Secrétaire
Nicolas PADOIS

Le Maire
Jean Paul COQUILLE